



جهة نواكشوط

Région de Nouakchott

لجنة إبرام الصفقات

Commission de passation des marchés publics

الرئيس

Le Président

Nouakchott, le 08 DEC 2025
نواكشوط في 08 DEC 2025

N° _____
الرقم _____

EXTRAIT DE DÉCISION

Décision relative à la désignation de la Sous-commission d'analyse

DAO n°08/CPMP/RN/RN/2025 (Bis)

La Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott, réunie en séance régulière le 08 décembre 2025 à 11h30,

Vu la Loi n°2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des marchés publics ;

Vu le Décret n°2022-083 du 08 juin 2022 portant réglementation des marchés publics, notamment son article 13 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°08/CPMP/RN/RN/2025 (Bis), relatif à la fourniture et la pose d'une barrière géosynthétique bentonitique (GCL) pour le CET ;

Vu la lettre n°1211 du 08 décembre 2025 du Vice-Président de la Région de Nouakchott relative à la désignation de la Sous-commission d'analyse ;

Vu le procès-verbal de désignation de la Sous-commission d'analyse du DAO n°08/CPMP/RN/RN/2025 (Bis) ;

Vu les dispositions du Manuel des procédures de passation et d'exécution des marchés publics;

DÉCIDE :

Article 1 :

Il est désigné une Sous-commission d'analyse des offres, distincte de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott, pour l'examen et l'évaluation des offres relatives au DAO n°08/CPMP/RN/RN/2025 (Bis).

Article 2 :

La Sous-commission d'analyse est chargée de procéder à l'analyse technique et financière des offres reçues, conformément aux critères et modalités définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Article 3 :

La Sous-commission d'analyse est tenue de produire un rapport d'analyse motivé, signé par l'ensemble de ses membres, dans les délais réglementaires, et de le transmettre au Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott.

Article 4 :

Le présent extrait de décision est publié conformément aux dispositions du Manuel des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, versé au dossier du marché.

Fait à Nouakchott, le 08 décembre 2025

Mohamed Fouad Barrada

